

LE NORDET



SOMMAIRE

Mot de la rédaction ; Assemblée régionale	2 et 10	Atelier de l'inventaire régional : RDR et ARDR et fonctionnement d'un district	7
Mot des serviteurs régionaux		Les réflexions du penseur	8
- Rassemblement provincial	3	Semaine de la gratitude	10
- Rencontres conjointes		Assemblée générale	10
- Comité des centres de détention	4	Avis de recherche	10
- Comité des Archives	5	Les Concepts (8 ^e)	11
Journée de partage sur le thème de la Conférence		Calendrier	12
- À Chicoutimi :	6		
- À Québec :	6		

Mot de la rédaction

Ce numéro est consacré en grande partie à résumer les récentes activités de service dans notre région. Ainsi, nous poursuivons la publication des résumés des ateliers de l'inventaire régional de décembre dernier à la Madone, avec celui portant sur les postes de RDR et ARDR et le fonctionnement d'un district.

Vous pourrez également lire les résumés des échanges qui ont eu lieu lors des rencontres conjointes réunissant les responsables des comités des Centres de détention et des comités des Archives, rencontres qui se sont déroulées en même temps que la régionale de février.

La journée de partage sur le thème de la Conférence a eu lieu en mars dans différents secteurs de la région; quelques impressions sur cette activité sont publiées dans cette revue.

Notre région sera l'hôte du prochain rassemblement provincial qui aura lieu en mai à Shawinigan; à cette occasion, plusieurs ateliers traiteront de différents aspects du service. Le programme de la journée vous est présenté afin de vous aider à choisir l'atelier qui vous attirera le plus.

Le penseur nous dépeint comment les peurs peuvent nous paralyser et quoi faire pour y remédier.

Une autre activité à ne pas oublier : la semaine de la gratitude. Qu'est-ce que ça signifie? Comment puis-je remettre à AA ce que j'ai reçu?

Finalement, si le poste de webmestre à la région vous intéresse, le poste est ouvert. N'hésitez pas à soumettre vos suggestions.

Bonne lecture,

Lucille L., responsable du comité du Nordet

Le Nordet, bulletin des membres AA de la Région Nord-Est du Québec, est une publication bimestrielle. *Le Nordet* publie des articles sur les services, la structure et les Traditions AA, des témoignages de serveurs, anciens et actuels, etc. Le bulletin évitera, en général, de publier des témoignages de rétablissement.

Les articles publiés dans *Le Nordet*, directement ou sous forme de citation, sont rédigés par des membres AA. Ils n'engagent pas la responsabilité du mouvement AA en tant qu'association, ni celle des membres AA de la Région Nord-Est du Québec.

Les lecteurs et lectrices qui ont des commentaires à formuler peuvent écrire au responsable du *Nordet*, à l'adresse du bureau régional. *Le Nordet* accorde un droit de réplique à toute personne se sentant lésée par un article publié dans ses pages. En règle générale, cependant, le bulletin ne publiera pas de réplique à une première réponse, afin d'éviter les polémiques.

Adresse du bureau régional :

Région Nord-Est du Québec
2350, av. du Colisée, bureau 2-17
Québec (Québec) G1L 5A1
Téléphone : (418) 523-9993
Télécopieur : (418) 523-9997
Courriel :

Abonnement :

Nombre de numéros : 6 par année.
Coût de l'abonnement : 6\$.

LA RÉGIONALE DE FÉVRIER

Les réunions en hiver sont toujours sujettes aux caprices de la nature, et celle-ci n'a pas fait exception ; à cause d'un accident survenu dans le parc, nos amis du Saguenay-Lac-St-Jean ont dû faire un détour, ce qui a occasionné un retard. La réunion a donc débuté à 9h20 pour accommoder les retardataires, bien involontaires.

Pour cette nouvelle année, notre trésorier Gilles L. a établi des prévisions budgétaires un peu plus élevées, en tenant compte d'une inflation de 2.2% et d'une augmentation anticipée des contributions à la 7^{ième} Tradition.

En prévision de l'assemblée générale de juin, Michel demande de lui envoyer à l'avance des suggestions à ajouter à l'ordre du jour ou des questions pouvant être soulevées lors de l'assemblée ; de cette façon, il sera plus facile de répondre adéquatement, ayant eu le temps de faire des recherches appropriées. Un nouveau livre est paru traitant de la déclaration de responsabilité ; pour l'instant, on ne le trouve qu'en anglais. Et le fameux livre *Pass it on* devrait finalement sortir en français au mois de mai.

Quelques nouvelles des divers districts:

- des problèmes risquent de survenir au district de La Tuque où un groupe refuse de se conformer à la loi sur le tabac ;
- une nouvelle adjointe, Marguerite H., a été élue au district 22 ;
- des difficultés avec certains centres de détention qui ont mis fin aux réunions AA faute de budget (districts 02 et 10) ; au district 02, on a aussi approché l'université pour promouvoir des activités d'information publique à la faculté de médecine ;
- le groupe espagnol du district 06 essaie de repartir mais se bute à des difficultés pour trouver un local ;
- le district 08 a reçu un chèque de 150\$ d'un groupe qu'on ne connaissait même pas ! Comme quoi les surprises ne sont pas toujours désagréables ;
- au district 09, le congrès de Betsiamites est en préparation ;
- les activités préparées pour la période des fêtes de Noël et du nouvel an ont été un succès dans le district 05 ; le remboursement des frais de transport des RSG a finalement été accepté.
- le nouveau district, Le Fjord (23), compte maintenant 10 groupes.

Une correction à apporter : le rassemblement provincial aura lieu à Shawinigan (district 02), et non à Grand-Mère comme mentionné précédemment ; la journée reste la même, soit samedi le 27 mai.

Suite à la page 9

Mots des serveurs régionaux

Rassemblement provincial 2006

AGIR...AISÉMENT... MAIS AGIR

La reconnaissance devrait nous pousser à avancer plutôt qu'à regarder en arrière. En d'autres mots, si tu portes le message à d'autres alcooliques, ce sera pour toi la meilleure façon de remettre aux AA l'aide que tu as reçue (*Réflexions de Bill*, p. 29).

C'est sous ce thème et dans cet esprit que le comité organisateur du rassemblement provincial 2006 tient à vous inviter à cette importante activité qui aura lieu le samedi 27 mai prochain dans notre région, plus précisément à la Polyvalente des Chutes, 5105 avenue Albert-Tessier, Shawinigan.

Cette activité constitue une occasion privilégiée pour tous les serviteurs de partager leur expérience et d'approfondir certains aspects du service et de la vie des groupes. C'est aussi pour tout membre moins familier à cet aspect de notre programme de s'initier (avec son parrain ou son filleul, j'ose le souhaiter) à ces richesses d'expérience de nos comités et de nos serviteurs. Un moment privilégié pour côtoyer des gens qui ont à cœur le mouvement des AA.

J'espère que le plus grand nombre possible de membres de toutes les régions du Québec participeront à cette fête des services, dans un esprit d'unité, de partage et de spiritualité.

Nous sommes persuadés que la liste des ateliers sera à même de susciter l'intérêt de tous les membres et que vous serez à même d'y découvrir une mine de questionnements et de ressources qui sauront stimuler la vie des groupes et de leurs serviteurs.

Toute une équipe de bénévoles s'affairent pour vous accueillir chaleureusement dans leur coin pittoresque du Québec. Nous vous y attendons en grand nombre.

Je suis responsable : une déclaration lourde de sens !

Quel sens a réellement pour nous cette déclaration de responsabilité ? Quelle part a le service dans mon rétablissement individuel ? Qu'est-ce que j'ai reçu des services ? Qu'est-ce que je donne aujourd'hui ? Pourquoi m'impliquer ?

Ateliers et séminaires : le parrainage en action.

Former nos serviteurs ? Pourquoi ? Comment ? Quelle est l'importance des ateliers et séminaires comme outil de parrainage ? Comment assurer la relève ?

Les bulletins régionaux : Un outil essentiel pour tous nos serviteurs.

Quel est le rôle de nos bulletins régionaux ? À qui s'adressent-ils ? Comment s'en servir comme outil de service ? Qu'est-ce que je peux partager dans mon bulletin régional ?

Internet, un nouvel outil d'information publique.

Dans un monde en constante évolution, comment internet peut-il aider les responsables d'information publique à répondre aux besoins des gens du milieu ? Quels impacts ont les nouvelles technologies pour la transmission de notre message ? Des réunions en ligne ... Oui / Non ?

L'autonomie financière dans un monde en évolution.

La 7^e Tradition, une responsabilité personnelle dans un engagement collectif ! Plus qu'un geste de reconnaissance, c'est une responsabilité ! Comment l'assumons-nous ?

Centres de traitement : Nous collaborons avec nos amis, mais nous faisons-nous bien comprendre?

Quel message transmettons-nous à tous ces futurs membres potentiels à qui nous allons livrer notre message d'espoir ? Notre but premier ? La non-affiliation ! AA et les multiples dépendances ! L'anonymat !

Nos publications de service : outils de référence et nourriture spirituelle !

L'importance de nos publications de service pour le RSG et les réponses qu'il pourra y trouver ? Comment mieux assumer notre responsabilité pour la diffusion de nos publications de service ? Une nourriture spirituelle !

L'inventaire de groupe (ou de district): une remise en question essentielle !

Qu'est-ce qu'un inventaire de groupe ? Pourquoi les groupes devraient-ils faire leur inventaire ? Comment procéder ? Inventaire et unité : un mariage réussi ! L'inventaire, c'est aussi pour le district !

Michel P., délégué, région 89

Rencontres conjointes entre les responsables de comités

1) Comité des centres de détention

Favoriser le rapprochement – Une affaire d'équipe !

Quinze personnes représentent les régions de Chicoutimi, Lac St-Jean, Mauricie, Québec, Beauce et Portneuf, où se situent 3 prisons et 1 pénitencier.

A) SITUATION ACTUELLE :

1) Nos relations avec les institutions

- À Donnacona, une formation d'une heure et demie, qui se donne une ou deux fois par année, doit être suivie par quiconque veut venir en dedans. Ça ne stimule pas les membres à venir transmettre le message. Une liste de 60 noms existe mais la plupart ne participent pas.

- À Chicoutimi, il faut s'armer de patience et obtenir la confiance de certains agents syndiqués. Un coordonnateur fait le pont entre l'institution et les districts. Les membres ne s'impliquent pas tellement au sein du comité; par contre, on n'éprouve pas de difficulté à trouver des partageurs.

- En Mauricie, le comité transige avec une agente responsable des activités qui est très conciliante. Le responsable du comité des centres de détention est en bonne relation avec l'institution et connu depuis longtemps. Le fait que le comité est bien structuré et qu'il est solide donne confiance à l'institution.

- À Québec, beaucoup de travail a été fait pour que la relation soit saine entre l'institution et le comité, même s'il arrive encore certains accrochages avec un ou deux agents qui semblent réfractaires à notre présence. L'agente responsable au centre assiste à certaines réunions. Le centre a demandé la création d'un 5^{ème} groupe, ce qui démontre leur confiance.

2) Nos relations avec nos districts respectifs

- À Chicoutimi, la présence du coordonnateur aide infiniment dans la liaison entre districts et le centre de détention. Chaque district a la responsabilité d'un meeting durant le mois et il s'engage à trouver les partageurs. Les représentants de district font le pont entre le district et les groupes.

- En Mauricie, les RDR participent peu aux activités du comité et sont parfois défavorables aux activités de financement organisées par le comité pour l'achat de littérature; certains les considèrent comme hors Tradition même si le comité suit les règles de conduite du BSG concernant les centres de détention et les congrès. Le comité détient des structures qui

décrivent clairement le rôle de chacun. Les règles de fonctionnement du centre de détention font partie intégrante du document. Ces structures seront révisées le 19 février prochain. Faute de budget, il n'y aura pas d'assemblées pour les détenus jusqu'au début d'avril prochain.

- À Donnacona, le responsable rencontre le district régulièrement pour faire état de ses activités. Quelques membres du district assistent aux meetings en dedans qui ont lieu le mardi soir. 2 Groupes sont actifs actuellement. Une activité annuelle, comme un 6 heures de partage qui aura lieu en mars prochain, permet d'aller chercher des fonds pour la littérature qui est offerte gratuitement aux détenus.

- À Québec, l'existence du Bureau Central des Services de Québec (BCSQ) et du Conseil des services vient établir le lien entre le comité et les RDR. Le BCSQ met à la disposition du comité un budget d'opération et d'achat de la littérature. Une cueillette se fait aussi auprès des membres qui fournissent des livres et des dépliants usagés pour les détenus. Des Vignes sont offertes gratuitement par *La Vigne* et par les districts. Le comité de Québec a utilisé les structures du comité de la Mauricie pour rédiger les siennes.

3) L'implication des groupes et des membres

- L'identification des membres dans les groupes à l'intérieur des murs : on transmet le message d'alcoolique anonyme. Il faut préserver notre identité sans être trop strict puisque nous sommes la seule fraternité assez structurée pour organiser des groupes. Les détenus (es) sont de toutes allégeances et beaucoup sont jeunes. Il est important de tenir compte des caractéristiques des groupes lorsqu'on choisit les partageurs.

- À Québec, on demande un an d'abstinence pour venir à l'intérieur des murs. On insiste sur la tenue vestimentaire qui doit être adéquate. On insiste aussi sur le fait que nos visiteurs ne doivent pas avoir de la parenté ou des amis en dedans. Il faut se rappeler que les membres représentent la fraternité et doivent annoncer le rétablissement. Pour stimuler les membres à venir s'impliquer, un Bulletin mensuel est donné à chaque RSG et fait état des statistiques du mois: nombre de détenus qui assistent aux réunions, nombre de visiteurs, nombre de jetons du nouveau remis, nombre de jetons de 3-6-9-12 mois pris par les détenus.

B) LE CONTACT TEMPORAIRE :

Un comité spécial a été créé l'an passé à la Région 89 pour mettre le contact temporaire sur pied, en se basant sur ce qui se fait déjà dans les autres régions. Les 4 régions ont actuellement un numéro de paget afin de permettre les interrelations

entre les régions. Les Régions 88 et 89 doivent le plus rapidement possible établir leur réseau de membres volontaires.

Deux formulaires sont distribués par la responsable du comité régional: le premier est dédié aux personnes intéressées à devenir volontaires pour l'accompagnement des ex – détenus ou des ex-résidents des centres de traitement. Le deuxième servira aux détenus et aux résidents désireux de s'inscrire au contact temporaire pour être en relation avec un membre AA à leur sortie, pour effectuer les 5 à 6 premiers meetings. Ces formulaires peuvent servir autant pour les centres de détention que pour les centres de traitement.

Le rôle des RDR et des ARDR est fondamental face à l'implantation et la continuité du contact temporaire; ces postes offrent une stabilité qui est fondamentale pour le maintien et la survie d'un service interrégional. Toutefois, ce sont les RDR, assistés de leur comité des centres de détention, qui organisent le service comme bon leur semble dans leur district respectif. L'important est de fournir à la Région les noms de 2 personnes et plus par district et de s'assurer que les listes de noms demeurent opérationnelles.

Lorsque ces listes seront complétées, il faudra annoncer le service dans les centres de détention et de traitement. Il semble qu'alors, le rôle des parrains sera crucial puisqu'ils sont les personnes en contact direct avec les détenus. Il faudra obtenir l'assentiment de la maison et s'assurer que son personnel travaillera dans le même sens que nous. Quant aux centres de traitement, il faudra approcher le personnel de direction pour leur faire connaître le service et s'assurer qu'il sera offert aux résidents. Il faudra choisir les personnes les mieux placées pour communiquer cette information dans ces centres. La responsable du comité de la région préparera des documents de présentation et des façons d'approcher tant les centres de traitement que les centres de détention. *Avant tout, il nous faut créer notre réseau de volontaires.* Les volontaires recevront de la documentation sur le sujet...et sur les principes et règles à respecter pour faciliter l'accompagnement.

CONCLUSION

Où sont les nouveaux si ce n'est dans les centres de traitement et de détention? Nous devons nous adapter à cette réalité en allant les chercher et en les appuyant dans leur démarche de découverte de AA. On sait que plusieurs maisons de thérapie n'offrent plus aux résidents de faire une cinquième étape...ce qui représentait un contact important avec les membres de la fraternité qui pouvait faire en sorte que le résident se retrouve dans une salle à sa sortie.

Comités des Centres de traitement, Région 89

2) Comité des Archives

Pour savoir où nous allons, il faut savoir d'où nous venons.

Le but de cette rencontre est de tenter d'éclairer un passé lointain.

En faisant appel à leurs souvenirs, les personnes présentes racontent des bribes des débuts de AA dans notre Région. Louisette (89-16) se rappelle du premier membre AA à Québec, Roger D.; lors d'une réunion tenue dans son appartement de la rue Normandie, la 7^{ième} Tradition avait rapporté 1.39\$. Les 4 premiers groupes du district 16 sont: Orsainville, Première Heure, Bon Air et Beausite Matinal. Hermann (89-21) raconte qu'en 1957, il y avait 2 membres AA dans le comté de Portneuf; en 1971, des activités AA voyaient le jour à St-Marc-des-Carières, parrainées par Trois-Rivières. Alain (89-02) tentera de rejoindre des vieux membres de Grand-Mère comme Victoire, Laurent et Ada.

Quant au fonctionnement du comité, le *Manuel des Archives* et les lignes de conduite concernant les archives servent de document de base pour le travail du comité. Il est également préférable de limiter la rotation des serveurs du comité.

En résumé, les objectifs à réaliser en 2006 sont :

- préparer un formulaire de déclaration écrite stipulant bien ce qui nous est donné ou prêté;
- s'entendre avec le donateur sur le degré de confidentialité à respecter pour les courriers personnels, exemple, A : Accès général, B : Accès réservé aux membres, C : Accès limité, D : Accès présentement interdit;
- garder à jour un inventaire de nos documents en utilisant comme classification: A : Archives administratives, B : Archives historiques, C : Publications, D : Courriers personnels, E : Artéfacts. N.B. : Pour les archives de la région et des districts, les documents à conserver comprendraient les procès-verbaux et tout ce qui pourrait être considéré comme une nouveauté. L'historique des groupes de la région, si disponible, serait évidemment à conserver.
- Contacter Yves D. pour retrouver des documents intéressants sur le *Nordet*, et Robert P., ex délégué, pour nous renseigner sur la structure des comités.
- Trouver des gens pour partager, et à cet effet, contacter les secrétaires à travers la région;
- Dresser la liste de nos anciens membres et identifier ceux qui ont déjà travaillé à la Région;
- Se fixer des modalités d'échange et nous rencontrer régulièrement en organisant des réunions du comité des Archives.

Comité des Archives, Région 89

JOURNÉE DE PARTAGE SUR LE THÈME DE LA 56^e CONFÉRENCE

« Le parrainage, le service et l'autonomie financière dans un monde en évolution »

Le transmettre dans un monde en évolution

Comme à tous les ans, la 56^e Conférence des Services généraux entreprendra ses travaux à New York, du 23 au 29 avril prochain. C'est donc dans le but d'alimenter la discussion sur les quatre questions retenues par la Conférence, que tous les membres de la Région 89 étaient invités à venir échanger le 18 mars dernier.

À Chicoutimi :

J'ai eu le grand plaisir d'assister à cette journée en compagnie de Micheline D., ex déléguée (Groupe 37) à Chicoutimi. Quoique les participants étaient peu nombreux, de beaux échanges ont eu lieu sur les questions retenues. La présence des participants dénote un intérêt certain pour l'évolution de notre fraternité et un amour du service inégalé.

Il ressort de ces interventions qu'il faut continuer à garder le contact, malgré les nouvelles technologies, rien n'est plus profitable pour un alcoolique que de rencontrer un autre alcoolique. On s'interroge à savoir s'il y a lieu de revenir aux visites à domicile, comme premier contact de 12^e étape, pratique qui n'est plus très en vogue de nos jours. Le parrainage personnel et de service doit continuer d'exister, car l'attrait des membres pour les autres est primordial. Soixante ans plus tard, tous sont d'accord pour affirmer que les Traditions sont toujours *douze points pour maintenir notre avenir*. C'est la base de notre association tout entière. De belles interventions ont également porté sur l'implication comme serviteur de notre association. Beaucoup de RSG ne connaissent pas vraiment l'importance de leur responsabilité, nous devrions les appeler Représentant aux Services Généraux, ce qui les responsabiliserait davantage. Si la contribution monétaire est importante (7^e Tradition), l'implication dans les services l'est tout autant. C'est une question de responsabilité.

En terminant, je voudrais remercier tous les participants à cette importante journée, dans tous les secteurs. La précieuse collaboration de nos ex délégués, qui viennent se joindre à nous année après année, est un cadeau inestimable. Je les remercie chaleureusement de leur générosité et de leur présence. Un grand merci à tous les RDR-hôtes qui ont organisé cette journée dans chaque secteur et un grand merci à tous les membres qui ont assisté à

celle-ci, sans oublier mes collègues de l'exécutif régional qui étaient également présents. Par votre présence et votre opinion, notre délégué apportera dans ses bagages, en avril prochain, les doléances exprimées de notre belle région. Il ne me reste plus qu'à souhaiter à Michel, une excellente semaine d'échanges et de travaux à la 56^e Conférence.

France J., Déléguée adjointe

À Québec :

Comme 7 districts se sont regroupés pour partager sur le thème de la Conférence, le nombre de participants était plus élevé, ce qui a amené plusieurs interventions pertinentes.

On peut remarquer une certaine constance dans les opinions des membres en ce sens que l'une des conclusions a été ici aussi de privilégier le contact humain. Aujourd'hui, les nouveaux sont de plus en plus jeunes et se présentent souvent comme des dépendants multiples; si nous sommes tolérants et attrayants, ils finiront par admettre que l'alcool est leur premier problème. On leur présentera ensuite la littérature AA, qui est la base de notre Mouvement. Il faudrait aussi améliorer la collaboration avec les comités, particulièrement, les comités des centres de détention et de traitement, de même que l'information publique et la collaboration avec les milieux professionnels (CMP).

De nos jours, les Traditions sont toujours d'actualité si elles sont bien comprises. Encore une fois, les membres apprendront à respecter les Traditions en s'informant grâce à la littérature AA.

L'autonomie financière est importante, que ce soit par la 7^{ième} Tradition, le sou de sobriété ou l'enveloppe-anniversaire, mais l'autonomie des groupes s'acquiert également par ses serviteurs et c'est notre responsabilité de s'assurer qu'il y ait toujours des serviteurs en parrainant la relève. Mais pour agir, il faut aussi de l'argent. C'est également notre responsabilité individuelle comme membre AA et comme RSG de conscientiser les autres membres du groupe de l'impact de la 7^{ième} Tradition dans le monde. En disant merci à ceux qui donnent, que ce soit de l'argent ou du temps, les autres suivront à cause de notre attrait. Il faut aussi donner de l'information sur les services donnés par le Bureau des Services généraux (BSG) et la région, et ce que ça coûte réellement.

S'informer soi-même et informer les membres et les nouveaux, préparer la relève, respecter les principes AA, être tolérant, faire confiance et avoir l'esprit ouvert, voilà le secret de AA!

Lucille L., comité du Nordet

Résumé des ateliers de l'inventaire régional

Parmi les 4 ateliers qui ont permis aux serveurs de s'exprimer sur différents sujets touchant la région, voici donc le résumé de l'atelier intitulé :

POSTE RDR ET ARDR ET FONCTIONNEMENT D'UN DISTRICT

1) L'importance d'impliquer le ARDR pour assurer une relève adéquate. Comment doit agir le RDR à cet effet?

- Le RDR doit être attrayant pour le ARDR et lui transmettre le goût d'aller plus loin en suscitant son intérêt et en l'incitant à poser des questions;
- Le RDR doit lui donner des tâches précises et le supporter dans leur réalisation;
- Le RDR doit identifier les besoins de son adjoint et l'aider à se démêler : lui faire comprendre de manuel de service et l'amener à chercher les réponses dans la littérature;
- Le RDR rappellera à son adjoint qu'il doit pouvoir le remplacer à pied levé à tout moment; en ce sens, le RDR s'assure d'être transparent, de communiquer largement avec son adjoint et de le faire participer à toutes les décisions; il incitera donc son adjoint à assister à toutes les réunions afin qu'il se familiarise à sa future tâche;
- Le RDR initiera son adjoint au fait qu'il est payant de faire appel à des membres d'expérience pour résoudre certaines situations conflictuelles;
- Le RDR pourra offrir à son adjoint de faire le lien entre les comités et le district en assistant aux réunions pour les soutenir dans leur démarche;
- Le RDR pourra offrir à son adjoint d'écrire les comptes rendus après les réunions afin qu'il se forge à la rédaction de rapports;
- Le RDR pourrait réunir son adjoint et les autres membres du comité de district afin de préparer la réunion mensuelle de district;
- Le RDR suggère à son adjoint de bien faire connaître la portée de son poste à sa famille étant donné les multiples réunions;
- Le RDR aura le plus grand respect pour les idées de son adjoint et il sera à son écoute puisque cela peut permettre d'innover dans le district;
- Le RDR veillera à faire connaître d'autres RDR et d'autres ARDR à son adjoint en lui facilitant les contacts.

2) L'importance du parrainage de service pour le RDR et son adjoint et l'importance de faire l'inventaire du district

a) Le parrainage

- Le parrainage de service est une belle façon d'inciter des membres de longue date à servir à

nouveau, à redonner de leurs connaissances et de leurs expériences de manière à faire avancer les nouveaux serveurs de district;

- Le parrain de service doit être choisi méticuleusement – de préférence en choisir un qui est resté collé au mouvement;
- Le parrain de service doit éveiller la conscience du nouveau serveur en l'incitant à fouiller la littérature et en lui faisant valoir ses expériences; le nouveau serveur doit essayer, fournir des efforts avant de demander de l'aide;
- Le parrain de service doit faire en sorte d'éviter au nouveau serveur de commettre des erreurs qui pourraient être fatales pour AA et ses membres;
- Un parrain de rétablissement doit inciter son filleul à aller vers des membres d'expérience lorsqu'il ne peut satisfaire à la demande; ainsi, il est possible de profiter de réunions comme les régionales pour obtenir des réponses à nos questions;
- Il existe dans un district un comité de parrainage dirigé par un ancien délégué qui, lors de 6 rencontres annuelles, fait profiter d'autres serveurs de son expérience. Cette expérience s'est avérée très positive.

b) L'inventaire de district

- Certains districts font leur inventaire de façon périodique, d'autres districts en font au besoin et pour de rares exceptions, on ne savait pas qu'il était possible d'en faire;
- L'inventaire doit répondre aux besoins spécifiques du district. On voudra décrire les groupes selon leur composition, selon les problématiques qu'ils vivent. L'inventaire servira à revoir son fonctionnement comme assemblée et revoir les tâches des serveurs.

3) L'importance de ne pas parachuter un membre à un poste.

- Pour choisir un membre, il ne faut pas regarder seulement le temps d'abstinence, mais aussi la sobriété émotive. Une maxime dit : une tâche ne rend pas sobre...il faut être sobre pour prendre une tâche!
- Il importe d'avoir des descriptions de tâches claires auxquelles sont associés des temps de sobriété suggérés;
- Il est souhaitable de prendre le temps de bien choisir; le rôle du parrain de groupe pourrait être de sensibiliser et protéger les nouveaux en leur proposant de prendre leur temps avant de servir. Une autre maxime dit : Vaut mieux vivre un trou que de boucher un trou!
- Depuis quand n'avons-nous pas révisé nos besoins – c'est le rôle de l'inventaire de district;

- Choisir un serviteur, c'est une lourde responsabilité. Nous pouvons nuire à la personne choisie ainsi qu'à la fraternité tout entière;
- S'il y a trop de groupes dans un district, la dilution du nombre de serviteurs potentiels est un incitatif à parachuter des membres pour éviter les TLM (toujours les mêmes), alors que dans les municipalités où il y a moins de groupes, il n'est pas évident de ne pas parachuter car les serviteurs se font plus rares.

4) Doit-on faire attention à la surcharge de responsabilités, à la prise de plusieurs tâches en même temps?

- Il vaut mieux une tâche bien faite que plusieurs tâches mal faites. Dans *Le groupe d'attache, là où tout commence*, on suggère de ne prendre qu'une tâche;
- Trop en prendre peut amener le serviteur à une *écoeurantité* faisant en sorte qu'il s'éloigne de la fraternité et se mette en péril; le parrain de service doit ramener son filleul au bon sens;
- Dans certains districts, la pénurie de serviteurs fait en sorte que si on ne fait pas plusieurs tâches, on risque de ne pas avoir de meeting;
- Il y a les membres qui se déchargent de leurs responsabilités très facilement pour alourdir la tâche des hyper responsables qui ne savent pas dire NON. Il faut savoir se tasser, prendre le risque et faire confiance : les résultats ne nous appartiennent pas;
- Il faut se demander si nous avons besoin d'autant de postes – les besoins peuvent différer selon les groupes dans le temps. Il ne faut pas vouloir combler des postes à tout prix [un(e) secrétaire peut s'occuper également de la trésorerie];
- La grande question à se poser est : depuis quand n'avons-nous pas vu un nouveau ou une nouvelle dans notre groupe? Ils sont la relève et ils assurent la vitalité du groupe. Sans eux, on ne s'en sort pas : il y aura nécessairement un manque de serviteur et de la surcharge par serviteur;
- Que fait-on pour amener des nouveaux dans le groupe? Quels sont les moyens que nous pouvons prendre pour les intéresser à nous visiter? Les nouveaux sont dans les centres de traitement ou dans les centres de détention. Allons-nous vers eux, est-ce que nous essayons de comprendre leurs besoins? Est-ce que nous participerons à instaurer le contact temporaire? Les nouveaux dans ces centres vivront un 48 heures crucial à leur sortie. Ils auront besoin d'accompagnement. Serons-nous là?

Célyne L., secrétaire d'atelier

LES RÉFLEXIONS DU PENSEUR

LES PEURS

Il y a déjà quelque temps que je désire aborder ce sujet ; un peu par paresse, je dois l'avouer, mais enfin. Je possède beaucoup de notes, de littérature, d'information sur ce sujet et ses consoeurs. Mais rien qui me liait directement à AA et à son programme. Dans ma grande sagesse, j'ai donc décidé de faire une recherche en ce sens, et j'ai découvert dans notre littérature plus de trente références sur ce sujet, dont certains écrits de Bill, dans *Le langage du cœur*, qui sont de pures merveilles. Me voici donc bien armé pour vous en parler. Débutons, si vous le voulez bien par raconter une légende. J'aime bien les légendes ; il y a toujours une partie de vérité et une partie due à l'imagination populaire. Celle-ci au fil des ans a pris une proportion exagérée, à force d'être racontée par des personnes qui ont rajouté un peu de leur cru. Si bien qu'il nous est impossible de faire la différence entre la légende et la réalité. Cette légende se nomme : *LE PRINCE PERSAN*.

Il y a bien longtemps, un prince persan vivait heureux dans son palais à Ispahan. Un matin, en se promenant au milieu de ses roses, il vit la mort, sa faux à la main qui semblait le guetter au détour de l'allée ; elle fit un geste qu'il prit pour une MENACE et disparut. Sans doute, à la place du prince, aurions-nous eu aussi peur que lui, mais cette peur, il ne la domina point, il ne songea point à se dire que l'esprit en lui le gardait de tout mal ; il courut à ses écuries, fit seller son meilleur cheval, et s'élança à bride abattue droit devant lui : il s'agissait seulement de fuir la mort. Il avait peur , qu'il avait donc peur...

Il galopa ainsi toute la journée, et se croyait déjà hors de danger, lorsque sur la route de Chiraz, à la nuit tombante, il vit soudain la Mort se dresser devant lui. Il s'arrêta, glacé de terreur. Et la Mort lui dit : « Te voilà enfin ! Tu es venu à moi ! Ce matin, lorsque je t'ai vu dans tes jardins d'Ispahan, au milieu de tes roses, je n'ai pu retenir un mouvement de DÉPIT, sachant que je devais te prendre ce soir sur la route de Chiraz. Je songeais : comment pourra-t-il être, en quelques heures, aussi loin de son palais ? Mais la peur a travaillé pour moi : tu t'es précipité toi-même au rendez-vous ».

On donne souvent un sens erroné à cette légende : on y voit une preuve de l'inéluctable fatalité. Or, elle nous enseigne à ne point céder aux instances de la peur. Neuf fois sur dix, par peur, nous sommes les artisans de nos malheurs.

C'est ainsi que mourut le prince persan.

Les peurs ont été à AA ce que la nature humaine a été à AA. Dès le début, les membres ont eu peur que les rechutes des autres mettent en danger leur propre sobriété. Les membres d'alors se sentaient forcés de se protéger contre ceux qui rechutaient, et d'après la littérature, il y eut beaucoup de ces bougies vacillantes qui s'éteignaient sans pouvoir se rallumer.

Il y eut aussi un temps où les groupes multipliaient les conditions d'admission. Il existait une peur folle que quelque chose ou quelqu'un fasse chavirer la barque et nous renvoie tous à l'alcool. Le bureau de la fondation demanda aux groupes de lui envoyer la liste de leurs conditions d'admission et de protection, la liste était interminable ; si ces règles avaient été appliquées, aucun alcoolique n'aurait pu rejoindre les rangs des AA. Les membres du début étaient bien décidés à n'admettre qu'une classe qu'ils appelaient « purs alcooliques ». Et les membres ont commencé à se comporter comme tous les gens qui ont peur. La peur est réellement la source de toute intolérance. Il est très heureux pour nous que ces peurs donnèrent suite à l'extraordinaire Troisième Tradition, sans cela où serions-nous aujourd'hui.

J'ai fait l'expérience plus d'une fois des ravages de la peur dans ma vie et mon parrain a dû me répéter très souvent les deux miracles de AA. Que d'incertitudes, que d'orgueil, que d'égoïsme je vivais alors parce que la peur a beaucoup à faire avec l'orgueil. Et mon parrain me répétait sans cesse : lorsque tu admets ton impuissance devant l'alcool et que tu acceptes de demander de l'aide à une force Supérieure, Dieu ne te refuse pas son aide, ta soif disparaît comme par enchantement. En un deuxième temps, ton impuissance à gérer ta vie te suggère de la remettre aux soins de Dieu tel que tu le conçois, et c'est là que tes peurs disparaissent. Première Étape, ta soif disparaît et Troisième Étape, tes peurs s'envolent. Ça vous semble peut-être théorique, mais ça marche, garanti.

Il en va ainsi pour les services. Avez-vous déjà entendu :

- Je ne peux pas faire cette tâche, je suis trop gêné.
- Je ne sais pas comment m'exprimer, je n'ai pas une grosse instruction.
- Je vais faire rire de moi.
- Les autres sont plus qualifiés que moi.
- Je vais me faire mal avec ça.
- Je n'ai plus de questions à poser.

Et voilà AA privé de nombreux serviteurs et une ribambelle de membres craintifs, apeurés, à

l'orgueil démesuré, la susceptibilité à fleur de peau qui vont t'empêcher de servir, de devenir meilleur et de remettre à AA ce que de leur propre avis, ils doivent : « AA m'a tout donné ».

Je suis certain que c'est un infime nombre de membres qui pensent et agissent ainsi. Ce sont probablement les divagations d'un vieux penseur, mais, j'en ai connu qui...

Ne suffit-il pas de se rappeler que l'antidote de la peur est la foi apportée par le réveil spirituel. L'absence de peur fait place à la sagesse et à la prudence qui conduit à la confiance et à la foi en l'homme, en l'amour d'une force Supérieure.

Que de choses à écrire sur ce passionnant sujet, mais je dois m'arrêter. Merci de me lire.

*LA PEUR FRAPPE À MA PORTE ; LA FOI ET LA CONFLANCE SONT ALLÉES RÉPONDRE.
IL N'Y AVAIT PERSONNE...*

Le Penseur

Suite de la page 2

Parmi les autres sujets à l'ordre du jour, mentionnons :

- une proposition a été amenée à l'effet que le Bureau des Services généraux (BSG) achète les droits du film « L'enfer de l'alcool » afin que le service des publications puisse le diffuser.
- une autre proposition : qu'un ou plusieurs RDR soient invités occasionnellement à assister aux réunions du comité l'exécutif.
- comme il y a plusieurs chevauchements de congrès, Richard M. (02) propose de faire un calendrier des événements à dates fixes, par exemple, le 2^{ème} samedi d'avril, ou le 3^{ème} samedi de juin etc. Les nombreuses interventions ont permis de se rendre compte qu'il n'est pas facile de trouver des dates séparées pour chaque événement; un effort supplémentaire sera toutefois fait en ce sens.
- Paul F. (12) suggère d'uniformiser le message véhiculé dans les groupes au sujet du sou de sobriété; si le même montant était suggéré partout, il y aurait moins de confusion.

Parallèlement à la régionale, des rencontres conjointes avaient lieu entre les représentants des Archives d'une part, et des Centres de détention d'autre part. Faute de temps, les rapports de ces rencontres n'ont pu être livrés en direct, mais vous en trouverez le résumé dans ces pages.

Et la réunion se termine avec les remerciements du président, Alain D.

Lucille L., responsable du comité du Nordet

SEMAINE DE LA GRATITUDE

On entend souvent dire que pour la grande majorité des alcooliques, il existe trois issues : la folie, la prison ou la mort, ou encore le rétablissement avec le programme des alcooliques anonymes; encore faut-il pouvoir rejoindre l'alcoolique qui souffre pour lui faire connaître les outils pour se rétablir.

En premier lieu, des membres AA doivent être là pour transmettre le message d'espoir de AA. Les moyens dont ils disposent pour transmettre ce message sont la 12^{ième} Étape, l'information publique véhiculée dans les centres de traitement et de détention ou dans le grand public. Une ligne téléphonique est essentielle à la 12^{ième} Étape, alors que l'information publique passe aussi par la distribution de la littérature. Les membres AA qui désirent se rétablir ont besoin d'une salle pour se réunir, de café etc. Tous ces services sont gratuits pour ceux qui en ont besoin, particulièrement les nouveaux : « Les AA ne demandent ni cotisations, ni droit d'entrée... ». Mais ces services coûtent quelque chose; la littérature, la ligne téléphonique, les salles, le café, tout ça doit être acheté, donc, quelqu'un doit déboursier de l'argent. Puisque les AA ont compris qu'ils doivent conserver leur autonomie et leur indépendance, ils doivent aussi se passer des contributions de l'extérieur : « Nous nous finançons par nos propres contributions ». Les sommes nécessaires à la survie du Mouvement AA doivent donc provenir des membres qui ont les moyens de contribuer. Le support ainsi assuré par les alcooliques, et uniquement par les alcooliques, permet d'accroître l'importance du Mouvement pour chacun d'entre nous et stimule notre ardeur à l'égard de notre propre rétablissement. Les AA, c'est notre affaire. Je fais donc foi de ma gratitude en donnant du temps et en partageant mon vécu, mais aussi en contribuant financièrement à mon groupe et au mouvement dans son ensemble, dans la mesure de mes moyens.

Finalement, au-delà du groupe, la 7^{ième} Tradition nous permet de vivre la grandeur de la fraternité AA. Lorsque tous et chacun de nous comprenons que l'autonomie financière du mouvement est une des pierres angulaires de notre expérience spirituelle, nous démontrons notre gratitude pour les bienfaits reçus et nous voulons partager notre découverte avec ceux qui souffrent encore.

En plus de la 7^{ième} Tradition, les membres AA d'un peu partout en Amérique du Nord ont décidé de commémorer chaque année, pendant la semaine du 10 juin, la première rencontre de Bill W. et du Dr.

Bob, qui a donné naissance au Mouvement. La Région Nord-Est du Québec ne fait pas exception et, depuis 1987, s'occupe activement de faire de cette semaine un vrai gage de gratitude.

Le principe de la semaine de gratitude consiste à faire parvenir, en totalité ou en partie selon la mesure de nos moyens, la collecte de la réunion hebdomadaire au Bureau des Services généraux de New York, par l'entremise de la région, afin d'exprimer notre gratitude et notre reconnaissance envers le mouvement AA. Merci de votre générosité!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale est une activités des plus importantes, puisqu'elle regroupe les représentants aux services généraux (RSG) de tous les groupes de la région (un peu plus de 320), de même que les responsables des 23 districts; c'est donc la plus vaste représentation de membres au service des AA de la région, et lorsque rassemblés, ces membres forment la *conscience collective* de notre région.

En juin de chaque année, il y a une assemblée générale où tous sont invités à venir rencontrer le délégué de la région qui vient partager ses expériences et présenter à l'assemblée son rapport suite à la réunion annuelle de la Conférence des Services généraux. C'est une occasion spéciale pour les membres de s'informer sur les orientations du Mouvement dans son ensemble et des sujets en cours de développement.

Cette année, l'assemblée se tiendra le 10 juin, à 9h00 au Pavillon Wilbrod-Dufour, 850 avenue Bégin Sud, Alma. Au cours de cette journée, vous recevrez toute l'information pertinente à transmettre à votre groupe. Vous aurez également la possibilité de rencontrer les autres RSG de la région pour partager vos différentes expériences de service. Les responsables des comités de service régionaux ainsi que la responsable du bureau régional participent également à cette assemblée et sont prêts à répondre à toutes vos questions.

AVIS DE RECHERCHE

Nous vous avisons par la présente, que la Région 89 est orpheline de webmestre. Nous sommes donc présentement à la recherche de la personne qui pourra reprendre le flambeau dans les plus brefs délais. Si cette responsabilité vous intéresse, nous vous prions de contacter le bureau régional ou l'un des membres de l'exécutif régional.

Les Douze Concepts de Service mondial

Concept VIII (version longue) :

Les administrateurs du Conseil des Services généraux ont deux fonctions fondamentales à remplir: a) pour ce qui est des grandes questions d'orientation générale et de finance, ils sont les principaux responsables de la planification et de l'administration, tâches qu'ils exécutent personnellement et avec l'aide de leurs principaux comités; b) pour ce qui est de nos sociétés de service distinctes et constamment actives, les administrateurs en sont essentiellement les propriétaires à part entière et les gardiens, exerçant leur surveillance sur elles par le droit qu'ils ont d'en nommer tous les directeurs.

Selon le **Huitième Concept**, le Conseil doit déléguer sa fonction exécutive aux sociétés de services (AAWS et Grapevine) dont il est propriétaire, et à leurs administrateurs et employés – de la même manière que la Conférence, « autorité ultime », délègue la direction des affaires du mouvement au Conseil. On ne peut pas faire du Conseil un simple assemblage de comités et de services, pas plus qu'on peut le transformer en une entreprise fonctionnelle. Le Conseil, propriétaire de deux « entreprises », supervise ses deux sociétés de services, qui ont leur propre direction et leurs propres ressources humaines et matérielles.

Le Nordet, Vol. 20, no 6, déc. 2002-janv. 2003, p. 12.

Le Huitième Concept : Puisque nos administrateurs sont les principaux responsables de la bonne gestion de toutes nos affaires mondiales, une longue expérience démontre que le Conseil doit se consacrer presque exclusivement aux grandes questions d'orientation, de finance, de rapports avec les groupes et de leadership, apportant beaucoup de soin et de compétence à la planification, à l'administration et à l'exécution. Par conséquent, il ne faut pas que le Conseil soit distrait ou accablé par des détails ou les innombrables problèmes surgissant quotidiennement des activités courantes du Bureau des Services généraux ou des activités de publication, y compris de la revue *Grapevine*. Le Conseil doit déléguer sa responsabilité exécutive à ses bureaux de direction affiliés et actifs.

Le Conseil doit jouer le rôle de gardien et de surveillant, les administrateurs se portant garants de la bonne administration de AA World Services, Inc. et de AA Grapevine, Inc., en nommant les directeurs

de ces branches de service, dont une partie doivent être des administrateurs. La direction administrative de ces services réside dans les sociétés elles-mêmes, et non au Conseil des Services généraux, chacune possédant en propre ses statuts, son financement, ses cadres, ses employés, ses bureaux et son équipement.

Bill tire des leçons des erreurs passées du Conseil des Services généraux, qui avait tenté d'administrer directement les fonctions de service, et nous met en garde constamment contre une trop grande concentration d'argent et de pouvoir.

Bill W, *Manuel du service chez les AA et Les Douze Concepts des services mondiaux*, p. 33-35. et *Les Douze Concepts de service mondial illustrés*.

Concept VIII :

Les administrateurs sont les principaux responsables de la planification et de l'administration des finances et des questions d'orientation générale. Ils assurent la surveillance des sociétés de service incorporées séparément et toujours actives, par le droit qu'ils ont d'en nommer tous les directeurs.

Huitième Concept : le mandat des administrateurs

En somme, les administrateurs planifient et administrent. De plus, ils gèrent un holding financier qui possède deux filiales : AA World Services Inc. et AA Grapevine inc. Les propriétaires moraux du mouvement AA, c'est vous et moi. Mais les propriétaires légaux, ce sont nos vingt et un administrateurs – dont sept sont non alcooliques.

Le Nordet, Vol 20, no 1, février-mars 2002, p. 9.

Liste de contrôle des Concepts

Concept VIII :

► Comprendons-nous la relation entre les deux entités corporatives de service (A.A. World Services, Inc., le AA Grapevine) et le Conseil des Services généraux ?

► Comment, dans la langue des affaires, l'expression « fiduciaire » s'applique-t-elle à la relation des administrateurs envers les deux entités corporatives de service ?

► Est-ce que mon groupe d'attache est abonné au bulletin bimestriel du BSG, le Box 4-5-9 ? Au AA Grapevine ? Est-ce que je suis abonné ?

Le Nordet, Vol 22 no 1, février-mars 2004, p. 9.

Vous avez un événement d'intérêt local ou régional à faire annoncer ?

Faites parvenir toute information à ce sujet au moins trois mois à l'avance, afin de nous permettre d'en faire l'annonce à temps dans *Le Nordet*.

Veillez utiliser ce coupon-réponse, écrire tous les renseignements en lettres moulées et le poster (ou le faxer) au bureau régional : Région Nord-Est du Québec, 2350, av. du Colisée, bureau 2-17, Québec (Qc) G1L 5A1 – Télécopieur : 418-523-9997 ;
– Courriel : region89@qc.aira.com
– Adresse du site Web : www.aa-quebec.org

Date de l'événement _____

Nom de l'événement _____

Thème (s'il y a lieu) _____

Lieu et adresse de l'événement _____

Contact (nom et numéro de téléphone) _____

Abonnement individuel ou de groupe

Bulletin d'information de la Région Nord-Est du Québec (89), *Le Nordet* est publié six fois par année.

Pour vous abonner, veuillez utiliser ce coupon-réponse, écrire tous les renseignements en lettres moulées, joindre un chèque ou mandat, à l'ordre de la Région Nord-Est du Québec, au montant de 6 \$ pour un abonnement individuel (5 \$ par exemplaire pour un abonnement de groupe de trois ou quatre exemplaires ; 4 \$ par exemplaire pour un abonnement de cinq exemplaires ou plus) et poster le tout au bureau régional : Région Nord-Est du Québec, 2350, av. du Colisée, bureau 2-17, Québec (Québec) G1L 5A1.

Nombre d'exemplaires _____

Montant joint _____

Nom (au complet) _____

Adresse _____

Téléphone _____

CALENDRIER

Horaire du bureau régional

Mercredi, jeudi et vendredi : de 10h30 à 16h30

En dehors des heures de bureau, vous pouvez laisser un message sur le répondeur au (418) 523-9993. Une réponse vous sera transmise dans les meilleurs délais. Au besoin, vous pouvez également prendre un rendez-vous à l'avance pour rencontrer la responsable du bureau en dehors des heures d'ouverture.

Calendrier et événements régionaux

- 8 et 9 avril 2006 – 37^{ième} Congrès AA de Shawinigan, « Fraternisons dans l'unité », Cégep de Shawinigan, 2263 Ave du Collège, Shawinigan. Participation ALAnon..
- 29 avril 2006 – 21^{ième} 10 heures de partage AA, district 89-19, « La réussite par le partage », École Paul-Le Jeune, 405 boul. St-Joseph, St-Tite. Participation ALAnon.
- 29 avril 2006 – 12 heures de partage AA de La Baie, Bas-Saguenay, « Grâce à AA, je suis responsable », Atelier des Arts, 1652 St-Marc, La Baie.
- 20 mai 2006 – 22^{ième} Congrès AA (12 heures de partage), District 89-18, « Le rétablissement par les services », Académie Les Estacades, 501 rue des Érables, Cap-de-la-Madeleine.
- 20 mai 2006 – 12 heures de partage de Charlevoix, « Tendre la main avec son cœur », Gymnase de l'École St-Pierre, 1955 Chemin des Coudriers, Isle-aux-Coudres. .
- 27 mai 2006 – **Rassemblement provincial**, Polyvalente des Chutes, 5105 Ave Albert-Tessier, Shawinigan.
- 10 juin 2006 – **Assemblée générale**, Pavillon Wilbrod-Dufour, 850 avenue Bégin Sud, Alma.
- 14, 15 et 16 juillet 2006 – 31^{ième} Congrès des AA, District 88-05, « Renaître avec AA », Hôtel Lévesque, salle des Congrès (porte 9), 171 rue Fraser, Rivière-du-Loup. Participation ALAnon Info : 12^{ième} Étape : 418-867-3030.
- 28, 29 et 30 juillet 2006 – Congrès AA de Baie-Comeau, « Responsabilité, service et rétablissement : Notre but premier », Cégep de Baie-Comeau, 537 Boul. Blanche, Baie-Comeau. Participation ALAnon
- 1, 2 et 3 septembre 2006 – Congrès AA du Royaume du Saguenay, « AA ensemble vers la liberté », Centre des Congrès Le Montagnais, 1180 boul. Talbot, Chicoutimi. Participation ALAnon et Alateen

Rencontre conjointe des responsables des comités :

- 8 avril : *La Vigne* et publications et Centres de traitement
- 12 août : Information publique et 12^{ième} Étape (Séminaire)